



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le plan de développement du sport scolaire dans l'académie de Reims s'appuie sur le programme académique U.N.S.S. 2008 / 2012.

Rédigé en concertation par le service régional et les services départementaux U.N.S.S., il met en œuvre la politique sportive et s'articule avec le projet académique du rectorat.

Ce programme mis en place pour la période 2008 / 2012, prend aujourd'hui en compte les objectifs fixés dans le cadre de la circulaire ministérielle du 2 septembre 2010.

➤ Un environnement

- **258 associations sportives dynamiques**
- **823 enseignants d'EPS animateurs de leur Association Sportive** : un encadrement qualifié, engagé et motivé au service des licenciés ; parmi eux un groupe de coordonnateurs de district très investis dans leur fonction.
- **Des statistiques supérieures à la moyenne nationale :**

TYPE ETAB.	COLLEGES	LYCEES	L.P.
TAUX ACAD. 2009/2010	26.73	18.57	14.17
TAUX NATIONAL 2009/2010	24.25	14.58	13.74

- **Un coût de licence modique** avec le choix possible du contrat qui permet un financement adapté à tout établissement dynamique sur la base de son effectif et de son type. Ainsi, plus le nombre de licences enregistrées est important, plus le prix de revient du carton est faible. En 2010, 88% des A.S. adhèrent à ce type de financement.
- **Une offre de pratique importante** :
 - en 2009/2010 : 41 activités proposées
 - différents niveaux de rencontres des débutants aux sportifs confirmés
- **Une mise en commun des énergies pour réussir** : les institutions, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et locales.
- **des organisations régionales et nationales** fédératrices s'appuyant sur le savoir faire et les compétences de enseignants

➤ **Quatre pôles - Seize programmes : des objectifs définis dans les champs sportifs et éducatifs**

POLE COMPETITIONS ET SPORTS	POLE RESPONSABILISATION	POLE DEVELOPPEMENT PUBLICS CIBLES	POLE INNOVATION
Commissions sportives	Jeunes Officiels Génération responsable	L'AS pour les filles	Les TICE et l'AS
Les relations européennes et internationales	Service civique volontaire Citoyenneté	Élèves en situation de handicap	Implication des parents
Commission transversale pour les rencontres nationales	Cellule formation (élèves, enseignants et chefs d'établissement)	Élèves dans les quartiers prioritaires (ZEP, RAR, SEGPA)	Internats d'excellence
Grands événements sportifs	Développement durable	La santé, lutte contre la sédentarité	Expérimentation rythmes scolaires

➤ **Un plan d'actions**

- **Développer la pratique sportive en privilégiant les publics « cibles » :**
 - Les lycées et L.P.
 - Les filles
 - Les élèves en situation de handicap

- **Promouvoir de nouvelles pratiques compétitives et festives répondant aux attentes de ces publics :**
 - Le raid des lycées
 - Les jeux champardennais des lycées
 - les Jeux Régionaux des Jeunes

- **Définir** de nouvelles formes de rencontres innovantes mettant en valeur les nouvelles formes de pratiques sportives féminines.

- **Renforcer et valoriser :**

- **L'éducation à la santé** en s'appuyant sur le guide académique "Bien bouger bien manger", avec le soutien des CESC des établissements scolaires et le partenariat de la Mutualité Française.
- **L'apprentissage de la responsabilité** : création d'une "génération responsable" s'appuyant sur la réussite de nos formations de jeunes arbitres et jeunes organisateurs (secouristes, jeunes reporters, jeunes responsables de la gestion d'événements).
- **L'engagement associatif des ces jeunes licenciés** à travers :
 - le livret individuel de compétences
 - la réception au rectorat des jeunes officiels nationaux dans le cadre du prix de l'éducation.
- **Le service civique** : informer les A.S. des modalités d'accueil dans nos services. Notre fédération est éligible à l'agrément permettant l'accueil des volontaires. Les missions restent à définir mais peuvent aisément se retrouver parmi les thèmes suivants : santé, environnement, sport, lutte contre les incivilités, accueil de différents publics. Elles peuvent s'ouvrir largement sur les associations sportives et contribuer à leur dynamisme.
- **Les actions de développement durable** dans les sphères sociales (promotion de la santé, lutte contre les incivilités ...) environnementales et économiques .
- **Le rôle des AS dans les établissements** en incluant un module « Association Sportive » dans la formation initiale des chefs d'établissement.
- **Le rôle des membres de la commission académique des chefs d'établissements** comme " relais" prioritaires auprès de leur pairs.
- **L'intervention des cadres UNSS** dans les réunions de bassin.

- **Le rôle central du Conseil Régional UNSS** dans la politique de développement du sport scolaire dans l'académie de REIMS.
- **Les partenariats** (CROS, Conseil Régional Champagne Ardenne et Liges) en officialisant nos actions communes par la signature de conventions.

- **Innover**

- **Créer les conditions** permettant aux établissements expérimentant les rythmes scolaires, et accueillant un internat d'excellence de participer aux rencontres UNSS.
- **Utiliser les TICE** pour gérer les AS, l'organisation et la gestion des rencontres.

Vous pouvez consulter le programme académique U.N.S.S dans son intégralité sur le site :
www.unss.org